

LE BIACLE À DOUZILLAC

Distance : 3 km (aller)



L'isle est une rivière sur laquelle beaucoup de marchandises circulaient entre le Périgord et la Gironde. Elles étaient transportées par des bateaux à fond plat qui étaient halés, tractés depuis le bord pour remonter à leur lieu d'attache. C'est un de ces chemins de halage récemment ré ouvert que vous allez emprunter pour remonter depuis Douzillac jusqu'au Biacle. Ce chemin permet donc de rester au plus près de la rivière et d'en voir les aménagements. Le Biacle, point d'arrivée de votre randonnée, est une zone humide dans laquelle la faune et la flore sont préservées grâce à une gestion spécifique, ☺ notamment restaurer et préserver les zones humides dans les milieux ouverts (non boisés) par la mise en place d'un pâturage extensif, afin qu'elles assurent l'ensemble de leurs fonctions : rétention des eaux en période de crue et restitution aux cours d'eau en période d'étiage, limitation de l'érosion, filtration et épuration de l'eau (pollutions), lieu de vie pour la biodiversité..., en retrouvant les usages autrefois pratiqués sur les zones humides (élevage extensif, polyculture).

Le **pâturage extensif** permet d'entretenir les milieux (éviter l'embroussaillage) sans avoir recours à des engins mécanisés. Cette action conserve des milieux ouverts nécessaires à la vie de nombreuses espèces (pollinisateurs par exemple). Ces **prairies** humides sont pâturées par des vaches de race Bordelaise, et un poney landais. Ces animaux appartiennent au Conservatoire des Races d'Aquitaine. Il s'agit de races rustiques anciennes parfaitement adaptées à la vie dans les milieux humides. Les animaux pâturent la zone humide pendant la moitié de l'année, de mai à novembre.

Le biacle de Douzillac par la Fédé de chasse

Parmi les espèces fréquentes le long des cours d'eau, le **ragondin** est sans doute le plus facile à observer. Le **Myocastor** (nom scientifique), originaire d'Amérique du Sud et introduit au XIX^{ème} siècle pour sa fourrure, est maintenant présent quasiment partout en France. L'espèce est invasive* et pose plusieurs problèmes : elle fragilise les berges et certains ouvrages hydrauliques en creusant son terrier le long de ceux-ci. Elle peut localement causer des dégâts aux cultures et être une menace pour la flore et les oiseaux nicheurs.

Parmi les espèces remarquables ici, on peut citer le **Vison d'Europe**, petit mammifère protégé. Plusieurs facteurs en font une espèce **menacée d'extinction** : parmi eux la destruction de son habitat et la compétition avec le Vison d'Amérique, introduit et élevé en France pour sa fourrure. La distinction entre les deux espèces peut être difficile c'est pourquoi il y a des référents (dont certains techniciens fédéraux) capables de les identifier. Si l'un est protégé, l'autre est invasif et fait l'objet de régulation.

Le **site de Douzillac** est aussi fréquenté par une grande migratrice : la **Cigogne blanche**, dont le nid imposant est facile à identifier. Après avoir connu un déclin de ses populations, l'oiseau semble de plus en plus présent. Si certains couples nichent chez nous, beaucoup survolent la Dordogne pendant la migration. Il est possible de voir de grands groupes lors des haltes migratoires.

* S'installe en dehors de son aire d'origine et se développe au point d'entrer en concurrence avec les espèces locales ou de causer des dommages aux écosystèmes.

Ref. carte
B4

Le Biacle à Douzillac

Distance : 3 km (aller)

Point de départ :

Place de la mairie
45-08550, 0-411533



Le chemin pas à pas

Le départ : Place de la mairie

Depuis le parking de la mairie, remonter la « **Rue du Caporal Maine** », en direction de l'église. Tourner à gauche au niveau du Monument aux morts. Emprunter la « **Rue du 8 mai 1945** » jusqu'au panneau Sens Interdit.

À la patte d'oie, laisser la route de **Guilhem Haut** sur la droite et tourner à gauche sur la « **Rue des Eygaux** ». Continuer à descendre jusqu'au Stop.

Traverser la D3 et suivre en face la « **Rue des Niaux** ». Continuer tout droit, laisser une petite route sur la gauche et passer sur le passage à niveau de la voie de chemin de fer.

Prendre à droite « **Rue des Cigognes** », puis à gauche « **Chemin des Piniers** ». À la patte d'oie, serrer à droite et poursuivre sur le chemin blanc. Continuer sur ce chemin jusqu'à la rivière.

Prendre le chemin à droite, parallèle à la rivière. Passer à proximité d'un 1^{er} îlot puis cheminer en parallèle du biacle (zone humide remarquable) avant d'arriver en amont d'un autre îlot : à la confluence du biacle.



Dorie

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5